



# Licence Sciences pour l'ingénieur

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2010, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02035652

**HAL Id: hceres-02035652**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035652>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences– Vague A

### ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Demande n° S3110051013

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences pour l'ingénieur

## Présentation de la mention

La mention Sciences pour l'ingénieur (SPI) offre une formation solide dans le domaine du génie mécanique et génie civil. Elle est portée par l'UPS et jouit d'une bonne légitimité au sein de l'offre licence de l'établissement. La formation permet une orientation progressive le long des 3 années. Elle est attractive (effectifs importants) et permet une poursuite d'études en master dans les domaines correspondants. La forte mutualisation des enseignements en deuxième année (L2) et la spécialisation à travers deux parcours en troisième année (L3) corrélés avec un dispositif de suivi et de lutte contre l'échec présentent un atout important. Cette mention de licence paraît très sérieusement construite, parfaitement adaptée et bien pilotée.

## Avis condensé

### ● Avis global :

La licence SPI offre une spécialisation progressive des étudiants puisque les parcours spécifiques commencent en deuxième année pour prendre plus d'importance en troisième année. La première année de licence attribue un grand poids en ECTS pour les UE en tronc commun. Cette licence jouit d'une bonne visibilité au regard de ses effectifs. Sur l'ensemble des points, le projet déposé est très satisfaisant, qu'il s'agisse du pilotage de la formation, de la connaissance de la population étudiante, des dispositifs d'aide à la réussite ou des modalités d'évaluation. Le suivi des étudiants proposé repose sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire. Toutefois, comme dans le cas des mentions Mécanique et Electronique, électrotechnique, automatique (EEA), il faut souligner que le dispositif d'évaluation des enseignements et des formations est pris en charge par l'établissement *via* le Service Universitaire de Pédagogie (SUP). De même, les actions d'informations envers les lycées sont menées par l'établissement, il n'y a pas de dispositif propre à cette mention.

### ● Points forts :

- Bonne visibilité qui explique la croissance des effectifs.
- Positionnement par rapport au potentiel industriel et académique.
- Dispositifs de suivi des étudiants, d'aide à la réussite et à l'orientation.
- Dispositifs adaptés pour l'intégration des flux latéraux.

### ● Points faibles :

- Seul le parcours de L3 Génie civil permet d'effectuer un stage professionnalisant.
- Adaptations trop limitées pour le moment à la formation continue.
- Absence de formation par l'apprentissage ou en alternance dans un domaine où il existe des possibilités.
- Manque d'indicateurs de suivi post L3, dont le devenir des étudiants non diplômés.



Points faibles identiques à la mention EEA :

- Faible recours aux TICE.
- Peu de possibilités de réorientation hors du parcours SPI/EEA à partir du L2.
- Absence d'orientation des étudiants en difficulté vers une licence professionnelle.
- Mobilité internationale.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

• Recommandations pour l'établissement :

La bonne qualité du dossier déposé n'empêche pas de formuler quelques recommandations pour suggérer des pistes de progression :

- Il conviendrait de poursuivre les efforts en matière d'aide à l'orientation et à la réussite des étudiants en difficulté pour intégrer des licences professionnelles. L'adaptation des enseignements à la formation continue et aux étudiants salariés mériterait aussi d'être poussée plus loin.
- La mise en place de TICE pourrait se révéler un bon outil de suivi et de mise à niveau.

## Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Cette formation est structurée sur trois ans avec une orientation et une spécialisation progressive vers les sciences appliquées (génie mécanique, aéronautique et génie civil). La formation garde un caractère scientifique pluridisciplinaire en L1 et L2. En L3, deux parcours sont proposés : Génie civil et Conception et fabrication en aéronautique (CFAéro). Le pilotage pédagogique repose sur une équipe pédagogique qui respecte le caractère pluridisciplinaire de la formation (le responsable de mention qui s'appuie sur les responsables d'années).

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est en parfaite adéquation avec les objectifs affichés. La légitimité de cette formation est établie au regard du flux important des étudiants et du contexte universitaire et industriel local. La poursuite des études vers les masters de la discipline est importante. Une réorientation vers les licences professionnelles est possible pour les étudiants en difficulté.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Cette formation offre un large spectre de dispositifs d'aide à la réussite : soutien, parcours adaptés, enseignement de mise à niveau, aides personnelles. L'offre pédagogique de l'établissement permet une réorientation active favorisée par des passerelles (des UE mises en commun en L1 et L2).

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La poursuite des études vers les masters de la discipline est prévue et montre un taux de réussite de 85 % des étudiants issus de cette licence. Le dossier manque d'informations sur le devenir des étudiants non diplômés et l'insertion professionnelle des étudiants en L3. En effet, seul le parcours Génie civil offre la possibilité d'un stage professionnalisant.